

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 19 octobre 2016**

---

Délibération n° 2016 – 19/10/2016 – 8

*Travaux de la Commission de la pédagogie du 13 septembre 2016*  
*Certificats d'université : demandes d'ouverture à l'UFR SVTE et à l'ESPE*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) rendu en sa séance du 21 septembre 2016

Après en avoir délibéré

**Approuve, avec 26 voix pour (unanimité) :**

**P'ouverture de certificats d'université :**

- **au département Diderot de l'ESPE,**
- **à l'UFR SVTE (pour 6 diplômes).**

Dijon, le 20 octobre 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Relevé de décisions de la CFVU du 21 septembre 2016*  
*Compte-rendu des travaux de la Commission de la pédagogie du 13 septembre 2016*  
*Tableau « Certificats d'université »*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en  
formation plénière du Mercredi 21 septembre 2016**

**Relevé de décisions**

Ordre du jour :

**1. Informations du Président**

**2. Adoption des procès-verbaux des séances des 15 juin et 5 juillet 2016**

**Avis favorable à l'unanimité**

**3. Composition du Bureau de la CFVU**

***Candidatures recueillies en séance (basée sur le volontariat) :***

**Stéphane Binczak ; Guy-Daniel Ligan ; Sophie Salaün ; Xavier Urbain ; Lucy Moser-Jauslin ;  
Emmanuela di Scala ; Valentin Biletic ; Rémi Sausseret ; Julie Perreault**

**4. Référentiel commun des études : appel à candidatures pour la constitution d'un groupe de travail**

***Candidatures recueillies en séance (basée sur le volontariat ; un email sera envoyé à l'ensemble des membres de la CFVU) :***

**Loïc Salles ; Julie Suzialuk ; Luc Imhoff ; Xavier Urbain ; Paul Mugnier**

**5. Compte rendu des travaux de la Commission de la Pédagogie du 13 septembre 2016 :**

- a) CIPE : présentation du bilan des évaluations réalisées en 2015-2016 et présentation du projet d'évaluation en 2016-2017 des L3 professionnelles
- b) Certificat d'université : demandes d'ouverture à l'UFR SVTE et à l'ESPE  
**Avis favorable moins 2 abstentions pour les CU ouverts aux étudiants en formation initiale (pas de CU pour la formation continue)**
- c) Unités d'enseignement optionnelles : demandes d'ouverture à l'ESPE  
**Avis favorable à l'unanimité de la CFVU sur le modèle pédagogique de ces 2 UE  
L'avis du CA sur le modèle économique sera demandé le 29/09/2016**
- d) Diplômes d'Université  
**Avis favorable à l'unanimité**

**6. Année universitaire 2016-2017 : calendriers des composantes (rectifications)**

**Avis favorable à l'unanimité**



**Compte rendu de la séance du mardi 13 septembre 2016**

-----  
Ouverture de la séance à 14 heures 05.

**1. Informations générales**

Jean-Jacques BOUTAUD informe les membres de la CP du calendrier des conseils.

CFVU : des séances sont prévues les 21 et 28 septembre, soit avant le CA du 29 septembre.

La séance du 28 septembre concernera les demandes de modifications de fiches filières. Tout doit en effet être voté avant fin septembre.

Il y aura une CFVU le 14 octobre 2016 au lieu du 12 octobre initialement prévu. Pour novembre, on attend une confirmation car il y a des dates à harmoniser avec la Commission de la Recherche.

La remontée des fiches AOF s'est faite en juillet dernier, sur la base PELICAN.

Une réunion avec la COMUE UBFC et l'UFC relative à l'offre de formation est prévue le 22 septembre. Il est rappelé que la COMUE UBFC n'a pas vocation à piloter les formations. Mais il y a évidemment le souci de réfléchir à un minimum de cohérence et de mise en commun. Une feuille de route commence à émerger pour la Recherche.

**2. CIPE : présentation du bilan des évaluations réalisées en 2015-2016 et présentation du projet d'évaluation en 2016-2017 des L3 professionnelles**

Jean-Jacques BOUTAUD invite Cathy PERRET à présenter ce dossier.

Différents documents transmis en amont de la CP sont diffusés en séance.

➤ **Présentation du bilan des évaluations réalisées en 2015-2016**

Cathy PERRET précise que ce sont les Licences 3 qui ont été évaluées en 2015-2016.

La base de réflexion est ainsi constituée :

Une enquête annuelle sur la formation à destination des étudiants

Des enquêtes semestrielles concernant les enseignements à destination des étudiants

Une enquête annuelle à destination des enseignants intervenant en L3 (enquête web)

Participation : 46 L3

Étudiants : taux de réponse 45% (1191/2641 inscrits)

Hétérogénéité selon les formations et les semestres (6%-100%)

Enseignants : taux de réponse 25% (avec 246 réponses ; sachant qu'un même enseignant peut être concerné par plusieurs enquêtes)

Choix, découpage : UE = 17 L3 - Cours : 29 L3

888 enseignements (UE ou cours) évalués par les étudiants

Papier : 13 L3 - Web : 33 L3 (salle informatique l'uB : 27)

Enquêtes :

178 enquêtes ont été organisées et gérées par le CIPE

Pour 68 enquêtes, le CIPE est intervenu dans les salles auprès des étudiants (soit 52% des enquêtes faites auprès des étudiants).

Rapports :

42 rapports concernant l'évaluation de la formation de L3 par les étudiants (y compris synthèse par composante)

11 rapports relatifs aux points de vue des enseignants.

1 synthèse pour les résultats globaux au niveau de l'uB a également été produite.

694 rapports relatifs aux enseignements (UE ou cours) (y compris synthèse par composante et formation).

A noter que les formations et les enseignements pour lesquels moins de 6 étudiants ou enseignants ont donné leur avis ou moins de 30% de la promotion n'ont pas fait l'objet de rapport.

On note un assez faible taux de réponse des enseignants. Cela s'ancre dans les pratiques. On retrouve cela dans les enquêtes INSEE.

➤ **Point de vue des étudiants :**

Caractéristiques : filières générales du lycée : 87%, Bac en juin 2013 : 48%, 4% de redoublants de l'année, 69% avaient suivi la L1 & L2 de cette même licence

Secteurs :

55% Sciences-Technologie-Santé

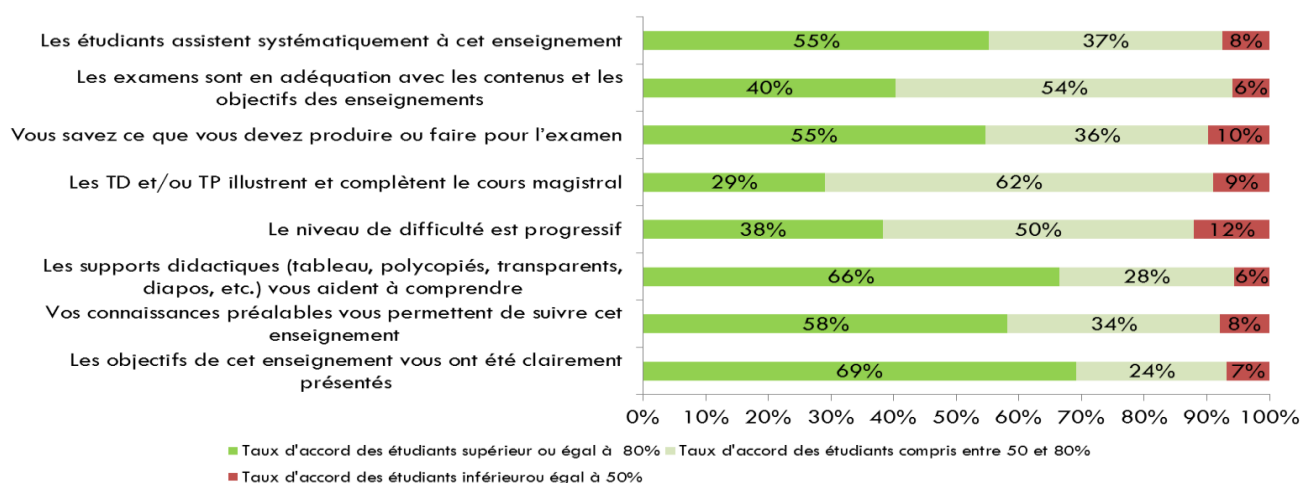
24% Sciences Humaines

14% Droit-Economie-Gestion

7% Arts-Lettres-Langues.

Attention : répartition des étudiants différente de celle des inscrits

Le « niveau de difficultés des cours est progressif » est un indicateur important



La relation avec les scolarités est assez positive.

Pour le lien avec les enseignants : les étudiants ne savent pas trop quand ils sont disponibles.

Pour l'indicateur relatif à la charge de travail : la nuance est assez faible entre « correcte » (45%) et « importante » (41%). Dorian COLAS DES FRANCS précise qu'il aurait fallu une variante pour indiquer ce qui est au-delà du caractère « important ». On peut penser au terme « excessif » pour pouvoir bien distinguer entre ce qui est acceptable pour l'étudiant de ce qui ne l'est pas.

Les items relatifs aux conditions de travail sont ensuite étudiés ainsi que les apports et débouchés professionnels de la licence. 77% recommandent leur formation à d'autres étudiants et 66% veulent intégrer un master de l'uB.

➤ **Point de vue des enseignants :**

Caractéristiques : 76% EC et 7% intervenants professionnels, 6/10 ont des responsabilités administratives ½ plus de 10 ans d'ancienneté à l'université

Secteurs :

43% Sciences-Technologie-Santé

22% Sciences Humaines

11% Droit-Economie-Gestion

22% Arts-Lettres-Langues.

Construction de la formation : 50% des enseignants

Des points de vue sur la formation (contenu et organisation) >= 80%

Tous ont des enseignements dans d'autres formations

29% peu informés des attentes du responsable de formation

43% ont préparé leurs enseignements avec des collègues de cette formation

7/10 ont les informations suffisantes pour mettre leurs cours en ligne.  
62% trouvent facilement les documents dont ils ont besoin pour leurs cours grâce à la bibliothèque universitaire.

Parmi les enseignants ayant reçu un rapport :  
72% estiment que les résultats leur ont apporté des informations utiles,  
77% des résultats pertinents  
63% des résultats encourageants.  
10% ont été découragés par les résultats.  
1/2 a discuté de ces résultats avec des collègues  
55% pensent introduire des modifications dans leurs enseignements suite aux rapports reçus et parmi ces derniers  
75% souhaiteraient recevoir des nouveaux résultats.

Peggy CÉNAC-GUESDON souhaite revenir sur la situation de l'UFR Sciences et Techniques. Il a été dit en CA que la composante refusait les évaluations.

Cathy PERRET répond que ce n'est pas le cas et qu'elle a bien eu des retours pour les L3.

Elle précise qu'elle a eu des difficultés en Droit dues à une faible mobilisation des étudiants

Or quand il y a un faible taux en Droit alors qu'il y a un fort taux à l'IAE par exemple, cela fait baisser fortement les pourcentages car les effectifs sont importants en Droit.

Peggy CÉNAC-GUESDON revient sur le taux de 29% des étudiants déclarant avoir des difficultés en CM et 20% des étudiants en TD. Cela vient en contradiction avec les mesures actuelles de réduction de maquettes.

Muriel HENRY revient que la question des rythmes qui s'était révélée importante dans l'enquête « condition de vie »

Dans un amphi de 300, sait-on utiliser cette variable de taille des groupes ?

Cathy PERRET précise qu'on ne peut pas savoir car les enquêtes CIPE sont confidentielles que ce soit côté étudiants ou enseignants.

Emmanuel WAGNER demande si le questionnaire est le même pour toutes les licences 3. Cathy PERRET répond que c'est en effet le cas.

Il souhaite revenir sur l'item relatif aux 10% enseignants qui sont découragés par les résultats.  
Il estime que cela peut être dû aux commentaires que les étudiants peuvent écrire à la fin du questionnaire.  
Il ne faudrait pas mettre les commentaires bruts des étudiants.

Cathy PERRET précise qu'il n'y a pas la possibilité de les traiter autrement.

Claire CACHIA indique qu'elle apprécie d'avoir les commentaires libres.

Emmanuel WAGNER estime que les commentaires peuvent être contre productifs.

Claire CACHIA répond que quand un commentaire revient souvent, cela a plus de poids et peut alerter l'enseignant.

La question de la diffusion se pose. Cathy PERRET explique de manière précise les règles de diffusion des résultats de l'enquête.

Théo SAINTE-MARIE indique qu'il serait intéressant de savoir le nombre de cours magistraux et le nombre de TD évalués afin de savoir si les étudiants trouvent que le temps passé en CM / TD / TP est adapté.

Dorian COLAS DES FRANCS évoque le fait que ces bilans pourraient être utilisés en conseils de perfectionnement.

Emmanuel WAGNER demande si toutes les personnes intervenant dans les UE ont connaissance de l'évaluation.

Cathy PERRET rappelle les règles de diffusion et surtout le fait que lorsque le cours est dispensé par un seul enseignant, la diffusion des résultats est soumise à son autorisation. Elle précise qu'il peut y avoir des problèmes de communication avec certains responsables d'UE.

Il faudrait vraiment que l'ensemble des intervenants dans une UE ou un TD /TP puissent être ciblés car souvent ils n'ont pas ces informations.

## ➤ Présentation du projet d'évaluation en 2016-2017 des L3 professionnelles

Dans cet objectif, elle détaille les modalités d'évaluation prévues :

Questionnaire unique proposé aux enseignants et étudiants de L3 en 2016-17.

Evaluation des enseignements de L3 menée à minima UE par UE, avec la possibilité d'une évaluation cours par cours

### Principes adoptés pour l'évaluation :

Anonymat des étudiants et des enseignants répondants aux enquêtes

Priorité des enquêtes en ligne versus papier

Prise en charge des coûts de la reproduction des questionnaires papier par les composantes

Enquête semestrielle par questionnaire auprès des étudiants de L3 concernant chaque enseignement ou UE

Enquête annuelle par questionnaire auprès des étudiants de L3 concernant la formation en mars 2017 ou durant la seconde vague d'évaluation des enseignements (choix des directeurs des études de L3)

Enquête en ligne annuelle par questionnaire auprès des enseignants de L3 assurant des cours dans la L3. Cette enquête est menée en fin d'année dans chaque formation à l'issue de l'envoi des rapports d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Questionnaires uniques pour tous les L3 de l'uB

Questionnaires discutés par la commission de la pédagogie et validés par le CFVU

Traitements des questionnaires par le CIPE sauf si moins de 6 répondants ou moins de 30% de taux de participation aux enquêtes

Diffusion des résultats par le CIPE

Les écrits des étudiants ne feront l'objet d'aucune correction par le CIPE

### Organisation des évaluations :

Information sur l'évaluation par les directeurs de composante et les directeurs de L3pro

Organisation logistique de la passation des questionnaires auprès des étudiants :

Construction des enquêtes en ligne et papier par le CIPE

Planification des enquêtes auprès des étudiants : responsables de L3 en concertation avec le CIPE (temps prévu dans l'emploi du temps, réservation de salles informatiques)

Traitements des questionnaires par le CIPE :

Lorsque le taux de réponse (étudiants et enseignants) est inférieur à 30% ou lorsque le nombre de participants aux enquêtes est inférieur à 6 : aucun rapport n'est produit.

Les rapports sont produits pour chaque L3, chaque composante et l'ensemble de l'uB.

### Les thèmes d'évaluation sont décrits :

#### Pour les étudiants :

Objectifs de la formation ; Organisation et contenu de la formation ; Environnement de la formation

Informations communiquées auprès des étudiants ; Informations sur les étudiants

Informations sur les cours et les UE ; Propositions des étudiants ; Modules complémentaires sur demande des responsables de formation

#### Pour les enseignants :

Organisation et contenu de la formation ; Environnement de la formation

Informations communiquées auprès des étudiants ; Informations sur les pratiques enseignantes

Informations sur les rapports du CIPE reçus par les enseignants ; Informations sur les enseignants

Propositions des enseignants

Cathy PERRET détaille le calendrier prévisionnel de gestion de ces évaluations. Elle revient ensuite sur les modalités de diffusion des résultats d'évaluation de la formation et des enseignements.

L'ajout d'une question a été sollicité et se décline ainsi :

*Quels sont les projets réalisés cette année ?*

*Projet tutoré  Projet industriel  Projet de simulation  Autres (préciser )*

*Si projet tutoré :*

*Quels sont les apports de ce projet tutoré ?*

.....

*Quelles sont les difficultés rencontrées pour ce projet tutoré ?*

.....

Cathy PERRET demande s'il existe d'autres types de projets.  
Muriel HENRY précise que le terme projet tutoré est le terme générique. Il semble le plus adapté.

Il faudrait donc rédiger ainsi : « *Quels sont les projets tutorés réalisés cette année?* »  
On peut mettre une rubrique "autres" aussi

On revient également sur la question 11 :  
« *Avez-vous été informé que la licence professionnelle n'a pas vocation à permettre la poursuite des études ?* »  
 Oui  Non »

Dorian COLAS DES FRANCS précise que l'on pourrait dire les choses autrement avec par exemple cette phrase :  
« *Avez-vous été informé que la licence professionnelle n'a pas pour but premier de permettre la poursuite des études ?* ».  
Il faudrait une formulation plus nuancée.

Cathy PERRET indique qu'elle prend note de ces remarques et les intégrera dans le formulaire.

Luc IMHOFF signale un changement de responsable pédagogique pour la LP services informatiques et logiciel.

Jean-Jacques BOUTAUD remercie Cathy PERRET de cette présentation détaillée et l'invite à présenter ce dossier en CFVU le 21 septembre prochain.

<b>CP</b>	<b>Un point sera fait en CFVU le 21 septembre. Cathy PERRET sera invitée en séance.</b>
-----------	---

### **3. Diplômes d'Université**

- **UMDPC-S : créations de DU et DIU ; modifications apportées à certains DU et DIU**
- **UFR Langues et Communication : création d'un DU Préparation au CAPES-Allemand**

➤ Jean-Jacques BOUTAUD invite Perrine DIDI à présenter les demandes formulées par l'**UMDPC Santé**.

Il s'agit des DU ou DIU suivants :

#### **Nouvelles formations :**

- DU Implantologie Orale

Il est rappelé qu'il n'existe pas de formation initiale en odontologie à Dijon. Mais il y a une offre de formation continue pour les professionnels, gérée par l'UMDPC Santé.

Les objectifs sont :

Acquérir des fondamentaux médicaux solides nécessaires à la pratique de la chirurgie orale.

Savoir réaliser un diagnostic synthétique d'une situation ou d'un terrain médical complexes.

Décider de l'indication chirurgicale et implantaire.

Définir une stratégie thérapeutique globale Former en odontologie chirurgicale et en implantologie, des praticiens ou futurs praticiens, désireux d'intégrer l'implantologie dans leur pratique

Le responsable du DU est le Pr ZWETYENGA (PU-PH).

- Formation Courte Hygiène Bucco-dentaire

La formation courte hygiène bucco-dentaire vise les professionnels de santé non formés pour faire de la prévention

Les objectifs sont : initier les professionnels de santé et les personnes privées à la promotion de l'hygiène bucco-dentaire, faire un état des lieux de l'hygiène bucco-dentaire dans différents secteurs et catégories de patients et/ou personnes à risques (situations de handicap, de précarité, jeunes enfants, personnes âgées, pathologies invalidantes...). Aider, seul ou en partenariat, à l'élaboration d'actions de sensibilisation du grand public, d'éducation des parents et des enfants par le biais d'ateliers, affiches, rencontres...

A la suite de la formation, l'apprenant sera à même de pouvoir : conseiller les personnes, les patients pour une meilleure hygiène bucco-dentaire et favoriser l'observance des techniques enseignées.

#### **Modifications de formations :**

- DU Pratiques Paramédicales Nutrition et Micronutrition

Il passe à 42h au lieu de 30, avec plus de e-learning

- DU Plaies et cicatrisations

Le stage pratique est fixé à 20h. Le volume global de formation est de 90h. Le tarif augmente de 200€.

- DU Actualisations de la pratique pharmaceutique pour la réorientation en officine (ASPRO)

Ce DU vise les praticiens qui étaient dans la filière Industrie et qui souhaitent intégrer une officine. Les modules s'intègrent ceux suivis par les étudiants de 6<sup>ème</sup> année Officine.

Pour les autres modifications, un résumé est projeté en séance (copie ci-dessous) :

#### DU Edu Santé

- Modifications pédagogiques (14h de e-learning) – le volume horaire global reste inchangé

#### DU Pathologie Neuro-Vasculaire

- Changement de nom : DIU FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE EN PATHOLOGIE NEUROVASCULAIRE

#### DU BLOC OPERATOIRE

- Les nouveaux co-responsables désignés par M TROUILLOUD : M JULIEN et M ANDRES

#### DU Kinésithérapie Réadaptation Gériatrique

- Changement de tarifs : 1300 € au lieu de 1650 € : harmonisation avec St ETIENNE

#### DIU Soins palliatifs

- Nouvelle organisation : 4 universités partenaires : BESANCON – NANCY – REIMS – STRASBOURG

Perrine DIDI indique que l'UMDPC-S travaille sur le troisième cycle, qui est à revoir. **Et au-delà**, il faut mettre à jour l'offre de formation et « faire le ménage ».

Xavier URBAIN demande quel est le tarif de référence pour les DU car souvent ce n'est pas indiqué dans les dossiers présentés dans les instances. Or pour paramétrer dans APOGEE, c'est important que l'on connaisse ce tarif. Perrine DIDI précise que le tarif de référence pour toutes les formations est le droit national appliqué pour le niveau Licence. Cela est indiqué dans les plaquettes de présentation.

Il faudrait que ce tarif soit clairement indiqué dans les dossiers de demandes d'habilitation, en précisant qu'il varie chaque année (cf. arrêté ministériel correspondant).

**CP**

**Les observations formulées en CP seront transmises aux membres de la CFVU**

➤ Jean-Jacques BOUTAUD invite Catherine ORSINI-SAILLET à présenter les projets de l'**UFR Langues et Communication**.

Un projet de DU CAPES Allemand est évoqué en séance. Catherine ORSINI-SAILLET précise que pour l'UFR, l'idéal est de ne pas laisser sans inscription les étudiants.

Après discussion avec l'ESPE, il ressort que la condition sine qua non pour que ce DU soit géré par l'UFR est que les étudiants soient bien titulaires d'un Master 2 MEEF. On ne peut en effet pas les récupérer à l'ESPE.

Le droit d'inscription demandé est basé sur le droit fixé pour le niveau master. Il n'y a pas de droits spécifiques.

Catherine ORSINI-SAILLET évoque le cas des DU CAPES anglais, espagnol, italien qui avaient été validés l'an passé pour l'année 2015-2016. Leur pérennisation est sollicitée.

Il faut bien spécifier en CFVU que seuls les étudiants qui ont validé le master 2MEEF peuvent solliciter une inscription dans ces DU CAPES.

**CP**

**Les observations formulées en CP seront transmises aux membres de la CFVU**



#### 4. Certificat d'université : demandes d'ouverture à l'ESPE et à l'UFR SVTE

➤ Jean-Jacques BOUTAUD invite Marie-Geneviève GERRER et Claire CACHIA à intervenir pour évoquer la demande du **département Diderot de l'ESPE** d'ouverture de certificats d'université.

L'idée serait d'ouvrir l'ensemble des UE des masters à des étudiants ayant au minimum un niveau licence. On peut penser que le module international pourrait intéresser les étudiants en langues.

D'un point de vue informatique, Xavier URBAIN précise qu'il s'agit de pouvoir créer les unités dans APOGEE au fil des demandes d'inscription reçues, sans anticiper cette opération car cela ne serait pas pertinent.

La question de la validation est posée. En effet, suivant le nombre de CU « accumulés », un étudiant pourrait solliciter la validation pour l'obtention d'un diplôme : il s'agit alors d'une procédure de validation des études supérieures (VES). Cette demande est soumise à une expertise par le jury du diplôme sollicité. C'est à distinguer de la procédure de validation des acquis (VA) qui permet d'accéder à la formation mais ne délivre pas de diplôme. La VA ne doit pas être confondue avec la validation des acquis de l'expérience (VAE) qui est une autre modalité d'obtention d'un diplôme, basée essentiellement sur une expérience professionnelle valorisée.

Dorian COLAS DES FRANCS précise qu'il faut avoir en tête le contexte actuel pour le lancement de cette expérimentation de CU. En effet, nous avons beaucoup de discussions autour des capacités d'accueil en licence et de la sélection en master. Il ne faudrait pas que la voie des CU devienne une option par défaut pour un étudiant non pris en master par exemple. Si on se met à développer ce principe, il pourrait y avoir des problèmes de ce type.

Il est rappelé que suivant les modalités de gestion des CU votées en conseil, il est bien indiqué que les responsables de formation auront leur mot à dire pour l'inscription en CU. Il s'agira d'être vigilant sur cet aspect lorsque le dispositif commencera à être connu des étudiants.

➤ Pour l'**UFR SVTE**, Jean-Jacques BOUTAUD précise que l'on a sollicité des précisions car Bruno FAIVRE ne pouvait siéger en CP. Un tableau est projeté en séance qui recense les demandes d'ouverture de CU. Sept diplômes sont concernés.

On note cependant que pour la licence professionnelle Agriculture, Durabilité, Nouvelles Technologies (ADNT), la demande concerne la formation continue. Or l'expérimentation 2016-2017 ne cible que les étudiants de formation initiale. L'UFR SVTE sera avertie de ce problème.

Les autres demandes concernent :

L1 Sciences Vie UE1

L2 Biologie Biochimie (BB) UE 4

L2 biologie biochimie (BB) UE8

L3 Biologie Cellulaire et physiologie (BCP) UE 6

M1 Biologie des Organismes et des Populations (BOP) : toutes les UE sauf stage

M2 ESCAI UE2 - UE 3 - UE4 - UE5

**CP**

**Les observations formulées en CP seront transmises aux membres de la CFVU**

#### 5. Unités d'enseignement optionnelles : demandes d'ouverture à l'ESPE

Jean-Jacques BOUTAUD invite Marie-Geneviève GERRER à présenter les deux demandes de l'ESPE concernant des unités d'enseignement optionnelles

➤ La première UE optionnelle s'intitule « **Démarche action citoyenne** ».

Les objectifs sont :

Permettre aux étudiants de découvrir le tissu associatif local et de valoriser son engagement comme bénévole.

Permettre aux étudiants, futurs enseignants, de découvrir un réseau de partenaires de l'école et d'explorer les possibles actions citoyennes pouvant être menées en partenariat dans le cadre de leur discipline, à travers un projet transdisciplinaire et/ou dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC).

Permettre aux étudiants professeurs fonctionnaires stagiaires de développer de nouvelles compétences dans cette démarche à l'extérieur de l'école et réfléchir à leur transfert dans le champ professionnel.

- Compétence N°5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation -  
Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif (parcours citoyen ; parcours avenir ; parcours d'éducation artistique et culturelle ; parcours santé).

- Compétence N°6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques : -  
Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. - Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. -  
Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.

Pour la rentrée 2016, cette UE sera ouverte pour les parcours adaptés 2nd degré et les DU MEEFA.  
Dans le cadre de la nouvelle offre de formation 2017-2022, cette UE optionnelle sera intégrée dans l'ensemble des mentions de master MEEF (mais on peut aussi penser à l'intégrer en tant qu'UE obligatoire, c'est à voir).  
Le volume horaire sera de 20 heures. L'UE pourrait se décliner sur la base de 18 heures de travail en dehors de l'école (association, monde économique, collectivités, etc.) et 2 heures réservées aux écrits en vue de l'évaluation.

Cette UE s'inscrit bien dans le développement des compétences indispensables aux futurs enseignants pour évoluer en classe. Elle avait été soutenue par le Rectorat en juin dernier lors du conseil d'Ecole.  
L'ESPE réfléchit aussi à la Licence EFEC, qui pourrait intégrer cette UE optionnelle.  
Marie-Geneviève GERRER précise qu'il n'y a pas de coût supplémentaire avec la mise en place de cette UE, qui repose sur des actions de bénévolat.  
En Licence, il faudrait arriver à organiser une conférence gratuite de 2 heures pour expliquer les réseaux des partenaires, l'intérêt pour les enseignants de suivre cette UE... C'est un projet en cours.

➤ La seconde UE optionnelle s'adresse aux **étudiants de Master MEEF 1 et 2 qui partent à l'étranger.**

Les objectifs sont:

Encourager et soutenir les étudiants qui partent à l'étranger sur leur temps de vacances par souci d'élargir leurs représentations du métier d'enseignant et d'accroître leur professionnalisme, soit en M1, soit en M2.

Organisation du séjour :

Les étudiants partent pour un stage au minimum de deux semaines pendant les congés de février ou de printemps.

Conditions d'obtention :

Pour obtenir les 5 points ECTS de cette UE, les étudiants qui partent en stage doivent réaliser un diaporama ou un film de 10 minutes maximum, seuls ou en groupes de 2 ou 3.

Ce diaporama ou film doit notamment indiquer :

- les différences et similitudes avec notre système éducatif (ainsi que méthodes d'enseignement...),
- les particularités culturelles,
- les "conseils" pour ceux qui voudraient partir en stage,
- Les apports bénéfiques du stage (professionnels et personnels).

Cette UE ne peut être validée qu'une seule fois sur l'ensemble des 2 années d'études (cursus Master).

Comment s'effectue la validation :

L'UE est validée à l'issue du semestre au titre duquel elle a été suivie. Seuls les points supérieurs à la moyenne (>10/20) sont pris en compte pour le calcul de la moyenne semestrielle. La validation de l'UE permet d'obtenir les crédits associés.

Le coefficient assorti à la note de l'UE correspond au sixième du total des coefficients du semestre. Pour le cas d'un semestre composé d'une majeure coefficient 2 et d'une mineure coefficient 1, le total des coefficients (trois) divisé par six donne un coefficient 0,5 pour une UE transversale.

Il faut souligner que c'est la moyenne du semestre qui permet de valider le semestre et non les crédits ECTS.

L'UE ne peut plus être repassée dès lors qu'elle est validée (10/20). Toutefois, en cas de redoublement ou de changement d'orientation, l'étudiant est autorisé à conserver le bénéfice de la note acquise lorsqu'elle est supérieure à 10/20 et que le semestre n'a pas été validé.

L'étudiant devra en faire la demande auprès de sa scolarité de gestion lors des inscriptions pédagogiques. Si le semestre a été validé, la note ne pourra pas être réutilisée même lors d'un changement d'orientation.

Si l'UE n'est pas acquise, l'étudiant peut s'y réinscrire lors d'un redoublement ou d'un changement d'orientation. Il n'est pas organisé de 2<sup>ème</sup> session pour ces UE transversales sauf cas de force majeure.

Il faut souligner que c'est la moyenne du semestre qui permet de valider le semestre et non les crédits ECTS.

Marie-Geneviève GERRER précise que les étudiants suivant cette UE ont droit à une bourse, payée sur les crédits ESPE. Le montant varie en fonction de la destination. Cela donne un encouragement aux étudiants. Compte tenu du contexte budgétaire actuel, la gestion de ces bourses évoluera sans doute.

En fait, ce dispositif existait déjà mais sans reconnaissance. Cela concerne quand même 50 étudiants par an environ.

<b><u>CP</u></b>	<b>Pas d'observations particulières en CP</b>
------------------	---

## **6. Offre de formation rentrée 2016**

### **- Composantes UB : demandes de modifications des MCC**

Jean-Jacques BOUTAUD précise qu'un point global « offre de formation 2016-2017 » sera fait en CFVU le 28 septembre 2016 compte tenu du délai que l'on a sur le mois de la rentrée pour entériner les modifications de maquettes.

Pour ce tableau recensant les demandes reçues depuis fin juin, on a essentiellement l'UFR Droit, Sciences économique et politique (DSEP), l'UFR Sciences et Techniques et l'ESPE.

On a aussi les fiches filières de l'ESIREM pour les 3 premières années. Luc IMHOFF demande s'il est possible d'avoir le détail des modifications par rapport aux fiches votées l'an passé car ce cursus « prépa intégré » a été vu dans les conseils relativement récemment (septembre 2015).

Il faudrait un avant/après ou un comparatif. La demande sera faite à l'ESIREM.

Théo SAINTE-MARIE souhaite revenir sur la demande de l'IPAG concernant des frais de formation de 200 euros pour 3 heures de préparation. Il s'étonne de voir cette demande dans le tableau relatif aux modifications de maquettes vu que c'est une formation non diplômante. Le montant demandé semble de plus élevé.

Nous n'avons pas vraiment d'élément d'analyse.

Jean-Jacques BOUTAUD indique que les questions seront posées à l'UFR DSEP afin que nous ayons la réponse pour la CFVU.

<b><u>CP</u></b>	<b>Les observations formulées en CP seront transmises aux membres de la CFVU</b>
------------------	--

Dorian COLAS DES FRANCS souhaite évoquer la situation d'un étudiant entrant en master qui rencontre des difficultés car il n'a pas obtenu le statut de salarié demandé. Il travaille 35h/ semaine et touche une bourse échelon 6. Lorsqu'on lit la circulaire ministérielle relative aux bourses, on voit que l'assiduité est obligatoire. Or cela semble venir en contradiction avec le statut voté à l'UB par les étudiants salariés, qui permet une dispense de cours ou TD/TP, selon l'avis de l'équipe pédagogique.

Il est précisé qu'au-delà de la circulaire nationale, il est important d'avoir en tête les relations entre le CROUS d'académie et l'université rattachée. L'UB traite directement avec le CROUS de Dijon pour de nombreuses situations individuelles. Lorsque le statut d'étudiant salarié est accordé, un contrat pédagogique doit normalement être établi entre l'équipe pédagogique et l'étudiant pour que le cursus soit clairement défini, avec le détail des dispenses accordées. Il faudrait disposer des éléments d'analyse précis sur cette situation pour pouvoir proposer une solution.

*L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Jacques BOUTAUD clôt la séance à 16 heures 45.*

**DOSSIERS PRÉSENTÉS EN CP LE 13 SEPTEMBRE 2016 - CFVU LE 21 SEPTEMBRE 2016**

Objet	Demande présentée	CP	AVIS CFVU
<p><b>Certificats d'université</b></p>	<p><u>1/ ESPE – Département Diderot :</u></p> <p>l'idée serait d'ouvrir l'ensemble des UE des masters à des étudiants ayant au minimum un niveau licence. On peut penser que le module international pourrait intéresser les étudiants en langues.</p> <p><u>2/ UFR SVTE :</u></p> <p>L1 Sciences Vie UE1</p> <p>L2 Biologie Biochimie (BB) UE 4</p> <p>L2 biologie biochimie (BB) UE8</p> <p>L3 Biologie Cellulaire et physiologie (BCP) UE 6</p> <p>M1 Biologie des Organismes et des Populations (BOP) : toutes les UE sauf stage</p> <p>M2 ESCAI UE2 - UE 3 - UE4 - UE5</p>	<p><b>Remarques de la CP : pour SVTE , seuls les CU en FI peuvent être soumis au vote de la CFVU</b></p> <p><b>(pas les CU pour la FC)</b></p>	<p><b>Avis favorable moins 2 abstentions (pas en CU en FC pour SVTE)</b></p>
<p><b>Unité d'enseignement optionnelle</b></p>	<p>Demande de l'ESPE concernant 2 UE optionnelles :</p> <p>1/ « Démarche action citoyenne ».</p> <p>Permettre aux étudiants de découvrir le tissu associatif local et de valoriser son engagement comme bénévole. Permettre aux étudiants, futurs enseignants, de découvrir un réseau de partenaires de l'école et d'explorer les possibles actions citoyennes pouvant être menées en partenariat dans le cadre de leur discipline, à travers un projet transdisciplinaire et/ou dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC). Permettre aux étudiants professeurs fonctionnaires stagiaires de développer de nouvelles compétences dans cette</p>	<p><b>Cf. compte rendu CP</b></p>	<p><b>Avis favorable à l'unanimité de la CFVU sur le modèle pédagogique. L'avis du CA sera demandé sur le modèle économique</b></p>

	<p>démarche à l'extérieur de l'école et réfléchir à leur transfert dans le champ professionnel.</p> <p>2/ La seconde UE optionnelle s'adresse aux étudiants de Master MEEF 1 et 2 qui partent à l'étranger.</p> <p>Les objectifs sont d'encourager et soutenir les étudiants qui partent à l'étranger sur leur temps de vacances par souci d'élargir leurs représentations du métier d'enseignant et d'accroître leur professionnalisme, soit en M1, soit en M2.</p>		
--	--	--	--